



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E192926

VALABLE JUSQU'AU 28/03/2027

ÉDITÉ LE 14/01/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/05/2021

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 19/05/2021

Capital : 15 000

Raison sociale : AIRR HABITAT 77

45 RUE DU GENERAL LECLERC  
77170 BRIE-COMTE-ROBERT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC MELUN 2013B02098

Téléphone : 01 77 05 98 34

Fax :

Siret : 899 497 192 00018

Portable : 0609254773

Code NACE : 4334Z

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 2222990-001-

E-mail : airrhabitat77@airr.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

SMABTP H57541K1247000/001 582297/0

YILDIZ ADEM DIRECTEUR GÉNÉRAL / DUTAILLY ROMAIN ANTOINE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP H57541K1247000/001 582297/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Effectif moyen : 5 Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	13/01/2026
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	13/01/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/01/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/03/2025
o Fenêtres de toit	11/03/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/03/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	29/03/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	11/03/2025
o Isolation des combles perdus	11/03/2025

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1